

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20223**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Réseaux et télécommunications option Réseaux sans fil et haut débit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Aix Marseille (AMU)	Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est chargé de la conception, de la mise en oeuvre et de la maintenance des réseaux de communication.

Ses activités principales sont :

la mise en oeuvre de réseaux informatiques de type LAN ou WAN

le déploiement de réseaux de téléphonie sans fil (GSM et DECT)

Il participe également :

à l'analyse des réseaux existants afin de proposer des solutions d'évolution,

à la définition des composants réseaux pour mieux les adapter aux besoins de l'entreprise,

à la supervision et à la maintenance des installations.

Ce diplômé possède les connaissances nécessaires en architecture des réseaux informatiques pour maîtriser la mise en oeuvre d'un réseau local d'entreprise (LAN), de type filaire ou de type sans fil.

Il est capable d'en assurer l'administration et la maintenance.

Il possède les connaissances nécessaires pour réaliser les interconnexions avec le réseau public (WAN), ses compétences dans le domaine du "haut débit" lui permettront de maîtriser les offres techniques des principaux opérateurs.

Il connaît également les techniques modernes d'acquisition, de traitement et de transmission de données numériques sur supports filaires et hertziens, ce qui lui permet d'évoluer dans le secteur de la téléphonie mobile. Ses connaissances en électronique garantissent son efficacité dans le domaine des mesures associées au déploiement de stations GSM.

Il possède les connaissances de base en organisation du travail pour assurer la gestion de projets techniques.

Il pratique la langue anglaise, ce qui permet de communiquer dans un contexte professionnel quel qu'il soit. En outre, il sera à l'aise dans le domaine des nouvelles technologies pour lequel l'anglais demeure la langue de référence et dans le domaine de la communication internationale (relations commerciales).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les entreprises de télécommunications nationales et internationales, ainsi que dans les PME-PMI régionales qui assurent la sous-traitance des grands groupes.

Le secteur des Réseaux et Télécommunications recherche des diplômés qui disposent de solides compétences à la fois en Electronique et en Informatique, afin d'assurer une mobilité dans l'entreprise rendue indispensable par l'évolution rapide des techniques et des besoins.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

responsable de projet technique (téléphonie mobile, réseaux LAN, WAN et WIFI)

responsable de maintenance d'un parc informatique

administrateur de réseaux d'entreprises

installateur de systèmes de téléphonie et de systèmes d'alarmes sous protocole IP

installateur de réseaux informatiques

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1101 : Assistance et support technique client

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Volume total de la formation 450 h + 150 h projet

Durée de la formation : 22 semaines + 31 semaines en entreprise (alternance mensuelle dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation)

UE1 Formation Scientifique et humaine - 234 h - coef 10 - 20 ECTS

UE1.1 Qualité/conduite de projet/ gestion/culture d'entreprise 44 h - coef 1 - 2 ECTS

UE1.2 Anglais/TOEIC - 30 H - coef 1 - 2 ECTS

UE1.3 Mise à niveau (bases pour l'électronique et l'informatique) 40 h - coef 2 - 4 ECTS

UE1.4 Ingénierie des télécommunications -60 h - Coef 3 - 6 ECTS

UE1.5 Ingénierie des réseaux informatiques - 60 h - coef 3 - 6 ECTS  
 UE2 Spécialité Réseaux sans fil et haut débit - 2016 h - coef 10 - 18 ECTS  
 UE2.1 Réseaux haut débit / réseaux voix / données - 40 h - coef 2 - 3 ECTS  
 UE2.2 Supervision et management des réseaux /administration système 40 h - coef 2 - 3 ECTS  
 UE2.3 Réseaux sans fil/sécurité-QoS-Virtualisation 46 h - coef 2-4 ECTS  
 UE2.4 Téléphonie Mobile (GSM) Modulation 50 h - coef.2 - 4 ECTS  
 UE2.5 Fibre Optique/certification CISCO - 40 h - coef 2. 4 ECTS  
 UE3 Projet Tuteuré - 150 h dont 30 h en présentiel - coef 4 - 10 ECTS  
 EU4 Travail en entreprise 31 semaines (alternance mensuelle) coef.6 - 12 ECTS

Obtention de la licence professionnelle

Extrait de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Art.10 - La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne général égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue, sont capitalisables.

La certification s'obtient avec :

une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignements

une moyenne égale ou supérieure à 10/20 aux UE de projet et de stage

A l'issue de cette formation, le candidat a validé 60 crédits ECTS qui se rajoutent au 120 détenus avant la formation. Il a donc validé au total 180 crédits européens (ECTS).

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	65% enseignants/chercheurs, 35% professionnels
En contrat d'apprentissage	X	65% enseignants/chercheurs, 35% professionnels
Après un parcours de formation continue	X	65% enseignants/chercheurs, 35% professionnels
En contrat de professionnalisation	X	65% enseignants/chercheurs, 35% professionnels
Par candidature individuelle	X	65% enseignants/chercheurs, 35% professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 09/12/1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

20014313 du 05 juin 2012

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE Code de l'éducation article L613-3

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

2011-2012: 22 H 3 F

2012-2013: 19 H 1 F

2013-2014 : 28 H 0 F

##### Autres sources d'information :

<http://iut.univ-amu.fr>

<http://univ-amu.fr>

<http://www.cfa-epure.com>

##### Lieu(x) de certification :

Marseille

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

IUT Aix Marseille Département GEII - Site St Jérôme - 142 traverse Charles Susini - 13388 MARSEILLE CEDEX 13

**Historique de la certification :**

Précédentes Habilitations : 29 octobre 2001, 03 août 2005 et 7 juillet 2006

autorisation d'ouverture en septembre 2001 d'une section apprentissage

formation certifiée ISO 9001 : 2008. Le certificat de l'IUT de Marseille peut être consulté à l'URL :

<http://www.afaq.org/certification=471323149691>